

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérán SA
Beauregard 12
Case postale
CH-1701 Fribourg

Téléphone 026 426 36 36
Fax 026 426 36 37
contact@bfbr.ch

BfB

COMMUNE DE NEYRUZ

Exercice 2023

Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et
à la Commission financière

Comptes annuels



Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et
à la Commission financière de la
COMMUNE DE NEYRUZ

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Neyruz comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Neyruz conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité du Conseil communal

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH et à la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et avec la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer au Conseil général d'approuver les comptes annuels.

Fribourg, le 11 avril 2024

**BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA**



C. Bersier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



J. Mooser
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre

2023

2022

CHF

CHF

ACTIF

Patrimoine financier

Disponibilités	1'273'775.93	4'091'057.86
Créances	-6'029'574.99	-4'497'516.17
Placements financiers à court terme	2'000'000.00	0.00
Actifs de régularisation	10'781'038.70	9'026'695.35
Placements financiers à long terme	1'673'000.00	1'673'000.00
Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00

21'913'899.64

22'508'897.04

Patrimoine administratif

Immobilisation corporelles PA	15'703'593.35	15'514'436.46
Immobilisation incorporelles PA	200'219.30	88'271.20
Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
Subventions d'investissements	-1'566'484.00	-1'438'910.25

14'352'288.95

14'178'757.71

Total de l'actif

36'266'188.59

36'687'654.75

COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre

2023

2022

CHF

CHF

PASSIF**Capitaux de tiers**

Engagements courants	776'826.91	421'287.25
Passifs de régularisation	612'224.98	771'182.92
Provisions à court terme	58'380.00	73'000.00
Engagements financiers à long terme	15'530'000.00	15'810'000.00
Provisions à long terme	165'797.39	165'797.39

17'143'229.28

17'241'267.56

Engagements envers les financements spéciaux

Engagements envers les fonds des capitaux tiers	0.00	337'462.00
---	------	------------

0.00

337'462.00

Capital propre

Financement spéciaux	275'739.12	303'414.35
Réserve liée au retraitement MCH2	2'670'000.00	3'050'000.00
Résultat annuel	421'709.35	1'499'579.33
Capital propre	15'755'510.84	14'255'931.51

19'122'959.31

19'108'925.19

Total du passif

36'266'188.59

36'687'654.75

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte de résultat	2023	2022
	CHF	CHF
Charges d'exploitation		
30 Charges de personnel	-1'991'736.50	-1'799'522.90
31 Charges de biens et services et autres charges	-1'983'444.44	-1'809'118.43
33 Amortissements du patrimoine administratif	-518'662.24	-411'401.23
35 Attributions au fonds et financements spéciaux	0.00	0.00
36 Charges de transferts	-6'689'414.88	-6'298'019.62
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
Produits d'exploitation		
40 Revenus fiscaux	9'258'770.43	9'667'460.37
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00
42 Taxes	1'087'032.49	1'160'594.86
43 Revenus divers	0.00	0.00
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	365'137.23	70'780.65
46 Revenus de transferts	559'702.83	573'820.48
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation (REX)	87'384.92	1'154'594.18
34 Charges financières	-207'167.15	-209'630.80
44 Revenus financiers	161'491.58	174'615.95
Résultat provenant des financements (RFI)	-45'675.57	-35'014.85
Résultat opérationnel (ROP=REX+RFI)	41'709.35	1'119'579.33
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	380'000.00	380'000.00
Résultat extraordinaire (REO)	380'000.00	380'000.00
Résultat total du compte de résultat (ROP+REO)	421'709.35	1'499'579.33
Pour information		
39 Imputations internes - charges	-188'879.10	-153'688.10
49 Imputations internes - revenus	188'879.10	153'688.10

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte de fonctionnement

2023

2022

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration générale	1'124'343.95	20'825.10	1'035'113.12	19'501.75
Ordre et sécurité publics	616'199.70	404'495.50	215'452.55	132'025.25
Formation	3'675'862.49	33'436.09	3'597'800.52	56'854.28
Culture, sports et loisirs	555'250.44	139'471.10	392'237.77	126'632.50
Santé	1'148'391.15	13'660.80	1'114'106.90	18'138.38
Prévoyance sociale	1'707'968.95	46'842.40	1'715'324.60	38'695.40
Trafic et télécommunications	954'039.25	78'152.20	844'202.44	95'388.70
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'459'215.94	926'776.31	1'428'155.13	944'099.53
Economie publique	22'245.55	13'837.15	27'396.30	19'245.75
Finances et impôts	315'786.89	10'323'517.01	311'591.75	10'730'378.87
	<u>11'579'304.31</u>	<u>12'001'013.66</u>	<u>10'681'381.08</u>	<u>12'180'960.41</u>
Excédent de produits	<u>421'709.35</u>		<u>1'499'579.33</u>	

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte d'investissements

2023

2022

Dicastères	2023		2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration	0.00	0.00	0.00	0.00
Formation	33'288.90	0.00	208'852.00	0.00
Culture, sport et loisirs	56'653.65	4'716.65	0.00	0.00
Trafic et télécommunications	198'864.90	-23'443.30	1'388'134.29	492'404.90
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	496'755.55	151'017.05	463'997.90	187'932.00
	785'563.00	132'290.40	2'060'984.19	680'336.90
Excédent de charges (-) / produits d'investissement	-653'272.60		-1'380'647.29	

COMMUNE DE NEYRUZ

Tableau des flux de trésorerie

2023

2022

CHF

CHF

Résultat total du compte de résultats	421'709	1'499'579
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	518'662	411'401
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-38'921	-36'053
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	1'532'059	1'516'819
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0	0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	-1'754'343	-1'272'062
(+) pertes / (-) bénéfiques sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0	0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	355'540	-81'952
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-14'620	-157'205
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	-158'958	-162'061
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	-365'137	-70'781
Variation des comptes 140 - 295 (retraitements liés au MCH2)	0	0
Variation des comptes 108 - 208 - 296 (retraitements liés au MCH2)		0
(+) Prélèvements sur réserves	-380'000	-380'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	115'991	1'267'686
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-653'273	-927'581
Transferts immobilisations PA dans créances	0	0
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement PA [FTI]	-653'273	-927'581
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-2'000'000	0
Réévaluation du patrimoine financier (retraitements liés au MCH2)	0	57'000
(+) vente / (-) achats placements financiers et immobilisations corporelles PF	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement PF [FTP]	-2'000'000	57'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+FTP]	-2'653'273	-870'581
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0	0
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-280'000	-280'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-280'000	-280'000
Variation des liquidités et placements à court terme = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	-2'817'282	117'105

A. REGLES ET PRINCIPES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

1. LES REGLES APPLIQUEES (MCH2)

Les comptes 2023 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) du 22.03.2018 (entrée en vigueur le 01.01.2021), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (entrée en vigueur le 01.01.2021), au règlement des finances (RFin), ainsi qu'aux directives reçues du Service des Communes du Canton de Fribourg (SCom) et aux recommandations édictées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Les finances communales sont gérées selon les principes définis à l'article 4 de la LFCo, soit : légalité, équilibre financier, emploi économe des fonds, priorité, rentabilité, non-affectation des impôts, gestion axée sur les résultats.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (article 39 LFCo). Les actifs et passifs du bilan sont évalués selon le principe de la "vraie valeur", conformément aux articles 43, 44 et 45 LFCo pour les éléments des patrimoines financier et administratif. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les annexes aux comptes annuels (article 13 LFCo). Le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la Commune ; le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long terme de la Commune (articles 15 et 16 LFCo). Le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), prévu pour l'ensemble des Communes du Canton (article 13 LFCo), est appliqué depuis l'exercice 2021.

Les investissements sont attribués au patrimoine financier (PF) ou au patrimoine administratif (PA) selon leur utilisation. Le patrimoine administratif est évalué à sa valeur d'acquisition, puis les amortissements sont cumulés dans un compte correctif d'actif en négatif, selon les taux appliqués.

Les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 50'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

3. ANNEXE AUX COMPTES

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations et garanties, le tableau des immobilisations, les indicateurs financiers, ainsi que des précisions supplémentaires permettant la bonne compréhension des comptes communaux (article 18 LFCo).

4. PRINCIPES D'AMORTISSEMENT

Dès le 01.01.2021, les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation et aux taux d'amortissement en résultant. En voici le détail :

Immobilisations	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Terrains (bâti et non bâti)	Non soumis à l'amortissement	
Routes, voie de communications et génie civil	40 ans	2.50%
Ouvrages - alimentation en eau : conduites	80 ans	1.25%
Ouvrages - alimentation en eau : station de pompage	50 ans	2.00%
Ouvrages - traitement des eaux usées : canalisations	80 ans	1.25%
Immeubles	33 1/3 ans	3.00%
Biens meubles (véhicules)	10 ans	10.00%
Pavillons scolaires	5 ans	20.00%
Autres immobilisations corporelles	10 ans	10.00%
Subventions d'investissement	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné	
Prêts, participations, capital social	Non soumis à l'amortissement	

B. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. RESERVE DE REEVALUATION DES PATRIMOINES ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La réserve de réévaluation du patrimoine financier a été virée en un bloc à la fortune en 2022. Quant à la réserve du patrimoine administratif, elle sera dissoute conformément à la nouvelle loi sur les finances communales, dans le délai maximal de 10 ans depuis 2021, soit d'ici 2030.

Voici le détail des opérations de cette réserve de réévaluation (compte 29500.00):

01.01.2021	Réévaluation du patrimoine administratif	3'811'661.99 CHF
31.12.2021	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	- 381'661.99 CHF
31.12.2022	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	- 380'000.00 CHF
31.12.2023	Prélèvement à la réserve (augmentation du résultat)	- 380'000.00 CHF
01.01.2024	Solde réserve de réévaluation du patrimoine administratif	2'670'000.00 CHF
2024 à 2029	Prélèvement de CHF 380'000.00 /an	- 2'280'000.00 CHF
2030	Prélèvement solde	- 390'000.00 CHF
31.12.2030	Solde réserve de réévaluation du patrimoine administratif	- CHF

2. ETAT DE LA FORTUNE ET DES REVENUS

A l'issue de l'exercice comptable 2023, les résultats cumulés des années précédentes passent de CHF 14'255'931.51 à CHF 15'755'510.84. Cette augmentation provient de l'attribution du bénéfice net de l'année 2022 (CHF 1'499'579.33).

Le total du capital propre passe quant à lui de CHF 19'108'925.19 à CHF 19'122'959.31 au 31 décembre 2023.

Le résultat provenant des activités d'exploitation, clôturant le premier niveau du compte de résultats affiche un bénéfice de CHF 87'384.92 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 597'270.00 (amélioration de CHF 684'654.92).

Le résultat opérationnel, clôturant le deuxième niveau du compte de résultats, affiche un bénéfice de CHF 41'709.35, en amélioration de CHF 694'669.35 par rapport au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 652'960.00.

Ce résultat opérationnel est amélioré par le troisième niveau du compte de résultats ayant trait aux charges et revenus extraordinaires, dont le total représente un revenu net de CHF 380'000, amenant le bénéfice final de l'exercice à CHF 421'709.35.

Ce revenu extraordinaire net de CHF 380'000.00 représente la dissolution de la réserve de réévaluation du PA mentionnée précédemment.

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2022		Bilan au 31.12.2023		Variation		Règlement en vigueur		Remarque et commentaires sur l'évolution
						Type	Date			
2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	303'414.35	275'739.12	275'739.12	-27'675.23					
29002.01	Financement spécial - traitement des eaux usées - équilibre du compte	303'414.35	275'739.12	275'739.12	-27'675.23	Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux	14.01.2008	Prélèvement à la réserve EU pour l'équilibre du compte de résultat pour atteindre le taux de couverture de 100%		
2950	Réserve liée au retraitement PA	3'050'000.00	2'670'000.00	2'670'000.00	-380'000.00					
29500.00	Réévaluation retraitement PA (patrimoine administratif)	3'050'000.00	2'670'000.00	2'670'000.00	-380'000.00	LFCo et décisions du Conseil communal	23.03.2018 - 05.10.2022 07.03.2022	Cette réserve, alimentée par le retraitement du PA, sera dissoute dans les 10 ans, selon directive 12/2022 du SCom - annuel CHF 380'000.00		
2990	Résultat annuel	0.00	421'709.35	421'709.35	421'709.35					
29900.00	Résultat annuel	0.00	421'709.35	421'709.35	421'709.35	LFCo	22.03.2018	Résultat bénéficiaire - année 2023		
2999	Résultats cumulés des années précédentes	15'755'510.84	15'755'510.84	15'755'510.84	0.00					
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes	15'755'510.84	15'755'510.84	15'755'510.84	0.00	LFCo	22.03.2018	Attribution du résultat bénéficiaire de l'année 2022		
TOTALISATION		19'108'925.19	19'122'959.31	19'122'959.31	14'034.12					

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2023	Variation	Commentaire	Justification de la provision et de son maintien
2050	Provision à court terme provenant de prestations supplémentaires	73'000.00	58'380.00	-14'620.00		
20500.00	Provision prestations supplémentaires du personnel	73'000.00	58'380.00	-14'620.00	Le montant se base sur le solde des heures supplémentaires et des vacances au 31.12.2023 et il tient compte des charges sociales	L'OFCo autorise la constitution d'une telle provision à son article 14.
2086	Provision à long terme pour engagements de prévoyance	165'797.39	165'797.39	0.00	AFin - coûts mesures transitoires	
20860.00	Provision Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat	165'797.39	165'797.39	0.00	découlant de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	Pas de variation en 2023
2091	Engagement envers les fonds des capitaux de tiers	337'462.00	0.00	-337'462.00		
20910.00	Réserves PC - Constructions abris, places rachat	337'462.00	0.00	-337'462.00	La restitution à été effectuée en décembre 2023 au canton selon courrier du 29.11.2022	Dissolution de la réserve en 2023
TOTALISATION		576'259.39	224'177.39	-352'082.00		

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur au bilan 31.12.2023
<p>Neyergie SA Société anonyme Siège: Neyruz</p> <p>But : Favoriser le développement de l'énergie renouvelable hors et dans le territoire communal par l'exploitation d'infrastructures de production et de distribution d'énergie</p> <p>Part communale Neyruz : 100%</p>	Actions	4'000	100.00	386'000.00
<p>Prêt postposé Prêt effectué le 01.05.2017 selon décision de l'assemblée communale du 10.12.2014. Prêt postposé destiné à l'amélioration des fonds propres de l'emprunteur pour le développement du réseau de chaleur à distance et de la production d'énergie renouvelable.</p>	Prêt			350'000.00
<p>Prêt pour installation de PV sur bâtiments communaux Prêt effectué le 21.12.2018 selon décision de l'assemblée communale du 12.12.2018. Prêt destiné au financement de l'installation de panneau photovoltaïques sur le toit du complexe communal et de les raccorder électriquement au microréseau.</p>	Prêt			150'000.00
<p>Prêt-relais pour PV et microréseau Prêt effectué le 08.03.2019 (100'000), le 08.05.2019 (150'000), le 24.05.2019 (350'000) selon décision de l'assemblée communale du 12.12.2018. Prêt destiné à se substituer au crédit de construction ainsi que couvrir les besoins de financement de la centrale de production d'énergie électrique.</p>	Prêt			600'000.00
<p>La Neyruzienne Société coopérative d'habitation Siège: Neyruz</p> <p>But : La construction d'immeubles locatifs ou d'autres unités d'habitation à loyer modéré au sens des dispositions légales en la matière, leur exploitation et location ainsi que toute activité ayant un rapport direct/indirect avec son objet.</p> <p>Part communale Neyruz : 93.70%</p>	Part sociale	3'810	100.00	387'000.00

Raisons sociales	Titres	Nombre	Valeur nominale	Valeur au bilan 31.12.2023
<p>Association des Communes Sarine-Ouest pour service social régional Association de communes</p> <p>But : Application de la loi du 26.11.98 sur l'aide sociale (LASoc) accordée par les communes et l'Etat aux personnes domiciliées, de passage ou en séjour sur leurs territoires; création et administration d'un service social et d'une commission sociale au sens des art. 16, 18, 19 et 20 LASoc.</p>	Apport en nature			14'960.30
<p>Agy Expo SA Société anonyme</p> <p>But : Promotion du développement économique dans le canton de Fribourg et à cet effet entretien et développement d'un centre d'expositions et de conférences situé sur la territoire de la commune de Granges-Paccot, en le mettant à disposition d'une société d'exploitation par contrat de location.</p> <p>Part communale Neyruz : 0.013%</p>	Actions	25	100.00	0.00
<p>Saidef SA Société anonyme</p> <p>But : Construction et exploitation d'installations d'élimination de déchets</p> <p>Part communale Neyruz : 0.22%</p>	Actions	1'489	40.00	0.00

Associations de communes Cautionnements	Etat au 31.12.2022	Etat au 31.12.2023
Association Le P'tit Bonheur de Neyruz Cautionnement loyers	10'150.00	10'150.00
Association Le P'tit Bonheur de Neyruz Cautionnement crédit bancaire	60'000.00	60'000.00
CO de Sarine Campagne et du Haut-Lac français Association du cycle d'orientation de la Sarine campagne et du Haut-Lac français Nbre de communes: 27 Participation des communes à répartir : 28'895'227 Selon critère de la population légale pondérée par la liste des indices du potentiel fiscal 2023 A. Population légale au 31.12.2022 : 2'837 B. Indice de potentiel fiscal 2023 : 95.26 Part communale - Neyruz : 3.55924%	1'007'163.00	1'028'450.00
RSS - Réseau santé de la Sarine Nbre de communes: 26 Participation des communes à répartir : 18'191'787.10 A. selon critère de la population légale au 31.12.2022 : 13'673840.30 (75%) B. selon critère de la population légale pondérée par la liste des indices du potentiel fiscal 2023 Part communale - Neyruz : 2.5055%	392'477.40	455'798.00
ARCOS Association régionale à buts multiples des commune ouest sarinoises	8'057.55	4'205.55
AESO Alimentation en eau de Sarine-Ouest Nbre de communes: 5 Participation des communes à répartir : 593'851 A. selon critère de la population légale au 31.12.2022 Part communale - Neyruz : 29.1962%	102'676.00	173'382.00
STEP de Villars-sur-Glâne Nbre de communes: 5 Part en faveur des communes sur la réserve de renouvellement des installations à répartir : 1'170'680.50 Part communale - Neyruz : 7.1320%	-83'476.05	-83'493.85
TOTALISATION	1'497'047.90	1'648'491.70

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Tableau des immobilisations

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2022	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Amortissements linéaires	%	Etat au 31.12.2023
107/108	Placements et terrains PF	13'888'660.00						13'888'660.00
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	387'000.00						387'000.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	186'000.00						186'000.00
10710.00	Prêt Neyergie SA (postposé)	350'000.00						350'000.00
10710.01	Prêt Neyergie SA - Install. PV Complexe com.	150'000.00						150'000.00
10710.02	Prêt-relais Neyergie SA - Install PV+microréseau	600'000.00						600'000.00
10800.00	Terrains en zone à bâtir Rte d'Onnens Sud	4'050'000.00						4'050'000.00
10800.01	Terrains en zone artisanale Le Sécheron	4'100'000.00						4'100'000.00
10800.02	Terrains Sentier Les Cheminots	367'200.00						367'200.00
10800.03	Terrains Le Clédard - 3071 m2	1'500'000.00						1'500'000.00
10800.04	Terrains Rte d'Onnens Nord	2014'200.00						2014'200.00
10800.06	Participation rampe accès parking Clédard	184'260.00						184'260.00
14	Investissements PA	14'163'97.41		785'563.00	132'290.40	479'741.36		14'337'326.65
14000.00	Terrains Rte d'Onnens Sud	115'211.00						115'211.00
14010.00	Routes communales, génie civil	4'196'943.62		83'450.05				4'280'393.67
14010.01	Allée Jean-Tinguely	2'524'293.35						2'524'293.35
14010.02	Eclairage public			105'147.50				105'147.50
14010.03	Aménagement Place de la Gare	1'608'820.06						1'608'820.06
14010.04	Aménagement Parc Clédard et Promenades Verdandi-Vanils	7'987'13.45						7'987'13.45
14010.06	Aménagement d'un passage piétons et d'un chemin piétonnier	14'863.10						14'863.10
14010.07	Réaménagement RC traversée village-Ségu. 3-4	48'708.70		10'267.35				58'976.05
14010.08	Aménagements routiers Clédard PA	437'800.00						437'800.00
14010.09	Passerelle d'Hauterive sur la Glâne			9'433.25	4'716.65			4'716.60
14010.10	Participation accès rampe parking Clédard	356'776.83						356'776.83
14650.00	Subvention d'investissement routes et génie civil	-1'179'288.20			-23'443.30			-1'155'844.90
14010.99	Amortissements cumulés Routes et votes de communications PA	-1'333'166.63				2'187'05.84	2.50%	-1'551'872.47
14031.00	Eau potable	2'100'669.18		1'900.00				2'102'569.18

ANNEXE AUX COMPTES 2023

Tableau des immobilisations

Compte	Libellé	Bilan au 31.12.2022	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Amortissements linéaires	%	Etat au 31.12.2023
14031.01	Station de pompage	371'037.40						371'037.40
14671.00	Subvention d'investissement - taxes de raccordement EP	-115'558.60			68'942.55			-184'501.15
14031.99	Amortissements cumulés Approvisionnement en eau	-195'057.32				28'926.77	1.25%	-223'984.09
14032.00	Eaux usées, STEP	31'044'59.73		340'046.75				3444'506.48
14672.00	Subvention d'investissement - taxes de raccordement EU	-144'063.45			82'074.50			-226'137.95
14032.99	Amortissements cumulés Eaux usées	-123'099.85				29'016.50	1.25%	-152'116.35
14040.00	Immeuble Aigle Noir	597'802.20					3.00%	597'802.20
14040.01	Maison communale	135'048.75					3.00%	135'048.75
14040.02	Pavillon scolaire - installation 2 salles de classe	708'487.67					20.00%	708'487.67
14040.03	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire	35'373.00		33'288.90				68'661.90
14040.06	Bâtiment Les Simon et Zone de détente	30'713.40		90'081.10				120'794.50
14040.99	Amortissements cumulés Bâtiments PA	-386'799.18				163'683.06		-550'482.24
14060.00	Véhicules et machines du service de la voirie	136'719.25						136'719.25
14060.02	Câblages informatiques/électriques-Bât. scolaires	257'372.55						257'372.55
14060.99	Amortissements cumulés Biens meubles PA	-27'253.80				39'409.19		-66'662.99
14290.00	PAD Le Sécheron			32'482.30				32'482.30
14290.01	Révision générale du PAL - Adaptation	88'271.20		79'465.80				167'737.00
145	Participations PA	14'960.30						14'960.30
14520.00	Ass. des Communes SO pour service social régional	14'960.30						14'960.30
Total selon "Contrôle des investissements" resp. compte des investissements								
Total selon comptes nature 330 & 466								
Total réévaluations PF-PA								
Attribution aux réserves 7101/7201								
Totaux		785'563.00		785'563.00	132'290.40	479'741.36		149'660.30
								653'272.60

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers	20	17'143'229.28
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	1'648'491.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	2068 -	-
Patrimoine financier	10 -	21'913'899.64
= Dette nette		- 3'122'178.66
Revenus fiscaux	40	9'258'770.43
TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dette nette / Revenus fiscaux)		-33.72%

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

< 100% bon

100% - 150% suffisant

> 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats		421'709.35
Amortissement du PA	33 +	518'662.24
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	-
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 -	365'137.23
Réévaluation emprunts PA	364 +	-
Réévaluation participations PA	365 +	-
Amortissements des subventions d'investissement	366 +	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	466 -	38'920.88
Attributions au capital propre	389 +	-
Prélèvement au capital propre	489 -	380'000.00
Réévaluation PA	4490 -	-
= Autofinancement		156'313.48
Immobilisations corporelles	50	673'614.90
Investissements pour le compte de tiers	51 +	-
Immobilisations incorporelles	52 +	111'948.10
Prêts	54 +	-
Participations et capital social	55 +	-
Propres subventions d'investissements	56 +	-
Investissements extraordinaires	58 +	-
= Investissements bruts		785'563.00
Subventions d'investissements acquises	60	-
= Recettes d'investissements		-
Investissements bruts		785'563.00
Recettes d'investissements	-	-
= Investissements nets		785'563.00
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		19.90%
(Autofinancement / Investissements nets)		

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degrés d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture: > 100%

Cas normal: 80-100%

Récession: 50-80%

L'indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêts	340	187'636.40
Revenus des intérêts	440 -	36'472.13
= Charges d'intérêts nets		151'164.27

Revenus fiscaux	40	9'258'770.43
Patentes et concessions	41 +	-
Taxes	42 +	1'087'032.49
Revenus divers	43 +	-
Revenus financiers	44 +	161'491.58
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 +	365'137.23
Revenus de transfert	46 +	559'702.83
Revenus extraordinaires	48 +	380'000.00
Prélèvement sur le capital propre	489 -	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	4895 +	380'000.00
= Revenus courants		11'812'134.56

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts / Revenus courants)

1.28%

Valeurs indicatives:

0% - 4% bon

4% - 9% suffisant

> 9% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants	200	776'826.91
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	1'648'491.70
Engagements financiers à court terme	201 +	-
Engagements financiers à long terme	206 +	15'530'000.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	2068 -	-
= Dette brute		17'955'318.61
Revenus fiscaux	40	9'258'770.43
Patentes et concessions	41 +	-
Taxes	42 +	1'087'032.49
Revenus divers	43 +	-
Revenus financiers	44 +	161'491.58
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 +	365'137.23
Revenus de transfert	46 +	559'702.83
Revenus extraordinaires	48 +	380'000.00
Prélèvement sur le capital propre	489 -	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	4895 +	380'000.00
= Revenus courants		11'812'134.56
DETTE BRUT PAR RAPPORT AUX REVENUS (Dette brute / Revenus courants)		152.01%

Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% - 100% bon

100% - 150% moyen

150% - 200% mauvais

> 200% critique

L'indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles	50	673'614.90
Investissements pour le compte de tiers	51 +	-
Immobilisations incorporelles	52 +	111'948.10
Prêts	54 +	-
Participations et capital social	55 +	-
Propres subventions d'investissements	56 +	-
Investissements extraordinaires	58 +	-
= Investissements bruts		785'563.00
Charges de personnel	30	1'991'736.50
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31 +	1'983'444.44
Réévaluation sur créances	3180 - -	100'000.00
Charges financières	34 +	207'167.15
Réévaluation, immobilisations PF	344 -	-
Charges de transfert	36 +	6'689'414.88
Réévaluations, emprunts PA	364 -	-
Réévaluations, participations PA	365 -	-
Amortissements, subventions d'investissements	366 -	-
Charges de personnel extraordinaires	380 +	-
Charges de biens et services et charges d'exploitations extraordinaires	381 +	-
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	3840 +	-
Charges de transfert extraordinaires	386 +	-
= Dépenses courantes		10'971'762.97
Dépenses courantes		10'971'762.97
Investissements bruts	+	785'563.00
= Dépenses totales		11'757'325.97
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS (Investissements bruts / Dépenses totales)		6.68%

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible

10% - 20% effort d'investissement moyen

20% - 30% effort d'investissement élevé

> 40% effort d'investissement très élevé

L'indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts	340	187'636.40
Revenus des intérêts	440 -	36'472.13
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	518'662.24
Réévaluation emprunts patrimoine administratif	364 +	-
Réévaluation participations patrimoine administratif	365 +	-
Amortissement subventions d'investissements	366 +	-
Dissolutions des subventions d'investissement portées au passif	466 -	38'920.88
= Service de la dette		630'905.63

Revenus fiscaux	40	9'258'770.43
Patentes et concessions	41 +	-
Taxes	42 +	1'087'032.49
Revenus divers	43 +	-
Revenus financiers	44 +	161'491.58
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 +	365'137.23
Revenus de transfert	46 +	559'702.83
Revenus extraordinaires	48 +	380'000.00
Prélèvement sur le capital propre	489 -	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	4895 +	380'000.00
= Revenus courants		11'812'134.56

PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

5.34%

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% - 15% charge acceptable

> 15% charge forte

L'indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers	20	17'143'229.28	
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales		+	1'648'491.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	2068	-	-
Patrimoine financier	10	-	21'913'899.64
= Dette nette (fortune nette)			- 3'122'178.66
Population résidente permanente			2'869.00
DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS (FORTUNE NETTE)			- 1'088.25 CHF
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Remarques:

La Commune de Neyruz n'a pas une dette par habitant mais une fortune par habitant pour l'année 2023. Cela est causé par un excédent de fortune et non une dette (actif net)

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 - 1'000 CHF endettement faible

1'001 - 2'500 CHF endettement moyen

2'501 - 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

L'indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8.TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats		421'709.35
Amortissement du PA	33 +	518'662.24
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	-
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 -	365'137.23
Réévaluation emprunts PA	364 +	-
Réévaluation participations PA	365 +	-
Amortissements des subventions d'investissement	366 +	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	466 -	38'920.88
Attributions au capital propre	389 +	-
Prélèvement au capital propre	489 -	380'000.00
Réévaluation PA	4490 -	-
= Autofinancement		156'313.48
Revenus fiscaux	40	9'258'770.43
Patentes et concessions	41 +	-
Taxes	42 +	1'087'032.49
Revenus divers	43 +	-
Revenus financiers	44 +	161'491.58
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	45 +	365'137.23
Revenus de transfert	46 +	559'702.83
Revenus extraordinaires	48 +	380'000.00
Prélèvement sur le capital propre	489 -	380'000.00
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	4895 +	380'000.00
= Revenus courants		11'812'134.56
TAUX D'AUTOFINANCEMENT		1.32%
(Autofinancement / Revenus courants)		

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% - 20% moyen

< 10% mauvais

L'indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-33.72%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	19.90%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	1.28%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	152.01%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	6.68%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	5.34%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	- 1'088.25 CHF
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	1.32%